

[ENTREPRISES ET MARCHÉS]

[BANCASSURANCE]

L'assurance emprunteur, axe de développement pour Suravenir

■ La compagnie renoue avec une forte collecte en assurance vie, récolte les fruits de l'intégration informatique de la filière CGPI et mise sur le développement de la prévoyance.

Chiffre d'affaires en hausse de 23%, à 2,4 Md€, pour la compagnie d'assurances vie Suravenir, filiale du Crédit mutuel Arkéa. Ce bon cru 2009 s'explique par un rebond de 24% de la collecte brute, à 2,2 Md€. Mais ce succès doit être relativisé : la collecte se situe en deçà des primes drainées par la compagnie en 2006 (2,8 Md€) et en 2007 (2,68 Md€).

La prévoyance est une promesse

La filière dédiée aux conseils en gestion de patrimoine indépendants (CGPI) connaît une forte progression (39%), à 232 M€. « En 2009, nous avons récolté les fruits de l'intégration de Vie Plus aux plans du back-office et de l'informatique », indique Arnaud Giraudon, président du directoire. L'activité prévoyance (194 M€), même

si elle ne gagne que 8% par rapport à fin 2008, poursuit sa croissance de manière régulière (64,4% entre 2005 et 2009). Elle représente un fort potentiel de développement pour l'assureur, qui table sur le projet de loi « Lagarde » pour capter des parts de marché en assurance emprunteur individuelle.



Le président du directoire, Arnaud Giraudon, attribue la forte progression du CA avec les CGPI à l'intégration de Vie Plus aux plans du back-office et de l'informatique.



HENRI BOUDET

À cet effet, un partenariat avec le courtier en crédits Cafpi vient d'être signé, et le contrat Sérevi Emprunteurs a vu ses tarifs baisser pour les primo-accédants.

... mais pèse sur le résultat

La filière épargne retraite entreprise connaît aussi un développement important de son chiffre d'affaire (75%), mais elle représente pour l'heure moins de 2% de l'activité avec 38,3 M€ de primes. Malgré la progression du chiffre d'affaires sur l'ensemble de ses

activités, Suravenir dégage un résultat net de à 90 M€, en légère hausse par rapport aux 80,6 M€ de 2008. En effet, la sinistralité a pesé sur les résultats, notamment en prévoyance, où les arrêts de travail se multiplient. Et la prudence a conduit l'assureur à doter sa provision pour participation aux bénéfices (PPB) de 131 M€ et à augmenter la réserve de capitalisation de 146 M€, ce qui porte sa marge de solvabilité à 127%, contre 110% en 2008.

■ VITTORIA DE BAGNOLO

[MUTUELLES]

Eovi Languedoc fusionne avec Eovi mutuelles

L'intégration d'Eovi Languedoc mutualité à Eovi mutuelles à compter du 1^{er} janvier 2012 vient d'être confirmée à l'occasion d'une conférence de presse par Catherine Dardé. La nouvelle directrice générale du groupe Languedoc mutualité a pris ses fonctions le 8 mars. Auparavant, Catherine Dardé a dirigé l'agence

régionale d'hospitalisation Languedoc-Roussillon de 1999 à 2007, avant de rejoindre le ministère de la Santé comme conseiller général des établissements de santé.

Le processus de fusion se mettra en place en 2011. Il prévoit une présence d'Eovi Languedoc mutualité au conseil d'administration d'Eovi mutuelles, ainsi qu'une représentation des mutuelles membres au sein d'un conseil d'administration territorial Languedoc-

Roussillon. Cela leur permettra de participer aux décisions des entités Union ambulatoire et Union hospitalisation et hébergement du groupe Languedoc mutualité, qui ne fusionneront pas avec Eovi.

Un gros investissement en services de qualité

La nouvelle directrice générale rappelle d'ailleurs l'attachement de son groupe à développer cette offre parallèle de soins et de services de qualité, tout en respectant

les tarifs conventionnels de l'Assurance maladie. D'ailleurs, 70 M€ ont été investis dans ces établissements au cours des cinq dernières années.

En 2009, Eovi Languedoc mutualité a vu ses cotisations progresser de 3,1% (à 33,5 M€ contre 32,5 M€ en 2008) et ses versements de prestations de 3,8% (27 M€ contre 26 M€ en 2008). Le nombre de personnes protégées a atteint 82 000 (79 000 en 2008), en ligne avec le chiffre d'affaires.

■ YVES TOPOL, À MONTPELLIER

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE EST ATTACHÉE AU DÉVELOPPEMENT D'ENTITÉS DE SOINS RESPECTANT LES TARIFS CONVENTIONNÉS.